

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Jean-Luc MIMOUNI

DCM 2024-0408-8

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Jean-Luc MIMOUNI, Aline BATIOU, Jacques CAUFFEPE-POURCET, Danielle DAMO, Pamela De SOUSA, Cédric SIMONATO, Yannick HAAG

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Sylve SEUBE, Benjamin DELAVAUULT

Date de la convocation
02 avril 2024

Date d'affichage
02 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Jacques CAUFFEPE-POURCET

09 avril 2024
et publication du
09 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 143 940,89

Recettes : 148 285,89

Fonctionnement

Dépenses : 215 219,68

Recettes : 215 219,68

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	148 285,89	(dont 4 345,00 de RAR)
Recettes :	148 285,89	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	215 219,68	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	215 219,68	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Tournan

le(s) secrétaire(s) de séance



Le maire Jean-Luc MIMOUNI

[Signature of Jean-Luc Mimouni]

[Signature of the secretary of the meeting]